

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Zone d'Activités Economiques (ZAE de PETITE-ILE)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE PETITE-ILE**

Numéro SIRET : 21974005700134

POSTE COMPTABLE DE SAINT PIERRE

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**Voté par nature**

**Année 2021**

## Sommaire (présentation simplifiée)

	<b>I. Informations générales (5)</b>
Page 3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
Page 4	B - Modalités de vote du budget
	<b>II. Présentation générale du budget</b>
Page 5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	<b>III. Vote du compte administratif</b>
Page 6	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
Page 7	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
Page 8	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
Page 9	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	<b>IV. Annexes (6)</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>
	<b>B - Engagements hors bilan</b>
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>
Page 10	D2 - Arrêté et signatures

Code INSEE

**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : .....	<b>CIVIS</b>

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

## I - INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau **du chapitre** pour la section d'investissement.
  - Sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
  - Sans Vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont Semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n°..... du .....
- (5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>0,00</b> (si déficit)	<b>0,00</b> (si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>0,00</b> (si solde négatif)	<b>0,00</b> (si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

**BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé	Pour mémoire Budget	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6522	Revers. D'exedant Budgets	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200 000,00	200 000,00	200 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	200 000,00	200 000,00	200 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (1)			
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
71355	<i>Var. des Sto. de Terr. Am.</i>	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>300 000,00</b>

**BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJET****SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire Budget</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	300 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et ordre)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>300 000,00</b>

**BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSU**

ID : 974-219740057-20201215-2020\_7\_28-DE

**SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé	Pour mémoire Budget	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	100 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)			
<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et ordre)</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>D001 SOLDE D EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>100 000,00</b>



## SECTION D'INVESTISSEMENT- RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé	Pour mémoire Budget	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'equipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)			
<b>Total des recettes d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	100 000,00	100 000,00	100 000,00
3555	Terrains aménagés	100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R001 SOLDE D EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>100 000,00</b>

BP 2021 - ZAE

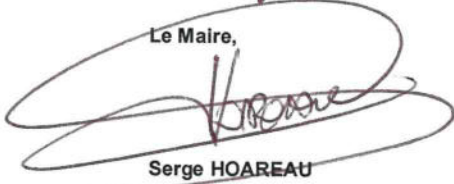
<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice ..... 33  
 Nombre de membres présents ..... 27  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 27

**VOTES :**  
 Pour ..... 27  
 Contre ..... 0  
 Abstentions ..... 0

Date de convocation 08/12/2020

Présenté par Le Maire,  
 A Petite-Ile, le ... 15/12/2020

Le Maire,  
  
**Serge HOAREAU**



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire  
 A Petite-Ile, le ... 15/12/2020

Les membres de l'assemblée délibérante :

Olivier FORT	Mimose SEVERIN	Nicolas ETHEVE	Clarisse GENNEPY	Ludovic MALET	Emmanuelle MUSSARD
					
Patricia RENGER-ARNOUX	Gino LEBON	AnneConstance PAYET	Eric Lebon	Natacha MOUTAMA	Jean Noel GRONDIN
					
Magalie SEVERIN	Christophe LAVERGNE	Patricia ETHEVE CHARNAY	Didier BENARD	Sandrine PAYET	Jean Denis HOARAU
					
Anne Gaelle ROSELEN	Pascal SEBODIER	Corine FOLIO	Richard PAUS	Corine VIRAMA-ERCAMA	Joseph Jacky SORRES
					
Christine SOMNICA	Jean Pascal SUZANNE	Laura LEVENEUR	Jean Yves CORRE	Sophia PRUGNIERES	Jean Dany LAURET
					
Jean Hugues	Rita Marguerite				
					

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... , et de la publication le ...

A ... le ...